

Bienvenue à notre prochain numéro du Bulletin RCRI.

Dans ce numéro, votre Conseil Fiduciaire RCRI souhaite fournir quelques détails sur des améliorations du plan RCRI.

## MODIFICATIONS LÉGISLATIVES AUX PRESTATIONS DE MALADIE DE L'ASSURANCE-EMPLOI (AE) ET AU RCRI

Dans notre Bulletin RCRI de novembre 2022, nous avons indiqué que le gouvernement fédéral prolongeait les prestations de maladie en vertu de l'assurance-emploi (AE) de 15 à 26 semaines. Ce changement est entré en vigueur pour toutes les invalidités survenues à compter du 18 décembre 2022. En raison de ce récent changement législatif, vos fiduciaires et l'administrateur du régime ont négocié diverses améliorations du régime avec l'assureur.

À la suite de ces négociations, nous sommes heureux d'annoncer que le plan GIDIP a été amélioré pour nos membres comme suit :

	Régime actuel	Nouveau régime
Délai de carence	1 semaine	1 semaine
ASH - I	15 semaines	26 semaines
AE	15 semaines	26 semaines
ASH - II	21 semaines	20 semaines
ILD	Après 52 semaines	Après 73 semaines

Cette amélioration offre 10 semaines supplémentaires d'avantages **non imposables** d'ASH pour nos membres. Le conseil fiduciaire est heureux de confirmer **qu'il n'y a aucun changement dans les contributions des membres** pour ces indemnités améliorées. Les fiduciaires surveilleront de près l'expérience financière émergente à la suite de ces améliorations qui seront partagées avec vous.

Si ce changement a un impact sur votre demande actuelle de l'ASH - I, votre gestionnaire d'invalidité vous contactera sous peu pour vous en informer. Si vous avez des questions concernant votre demande actuelle, veuillez contacter votre gestionnaire d'invalidité.

Les fiduciaires continuent de travailler pour fournir une protection à nos membres pendant leur période de crise résultant d'une courte ou d'une longue période d'invalidité. Vous pouvez être assuré que ce régime vous offre une sécurité salariale lorsque vous en avez besoin et vous permettra de vivre dans la dignité et de maintenir votre même niveau de vie en cas de maladie qu'au travail.

### Votre Conseil des Fiduciaires RCRI :

**Terry Carlucci – Fiduciaire RCRI Central Region**  
[Terry@unifor2002.org](mailto:Terry@unifor2002.org)

Aéroport de Toronto – YYZ;  
Centre d'appel de Toronto – YYZRR;  
Customer Journey Mgr. – CJM;  
Aéroport d'Ottawa – YOW;  
Affectation de équipages des opérations aériennes - YYZ

**Sophia Michailidis - Fiduciaire RCRI Eastern Region**  
[Sophia@unifor2002.org](mailto:Sophia@unifor2002.org)

Aéroport Montréal – Trudeau – YUL;  
Centre d'appel de Montréal – YULRR;  
Aéroplan Montréal – YUL AE;  
Affectation des équipages en vol – YUL / YYZ  
Aéroport de Québec – AC YQB

**Martin Melanson – Fiduciaire RCRI Atlantic Region**  
[Martin@unifor2002.org](mailto:Martin@unifor2002.org)

Aéroport St. John's TN – YYT;  
Aéroport Halifax – YHZ;  
Centre d'appel de Saint John – YSJCC

**Astrid Metzler – Fiduciaire RCRI Western Region**  
[Asrid@unifor2002.org](mailto:Asrid@unifor2002.org)

Aéroport de Calgary – YYC;  
Aéroport d'Edmonton – YEG;  
Calgary Customer Relations – YYC CR  
Aéroport de Winnipeg – YWG

**Ross McConkey – Fiduciaire RCRI Pacific Region**  
[Ross@unifor2002.org](mailto:Ross@unifor2002.org)

Aéroport de Vancouver – YVR;  
Aéroplan Vancouver – YVR AE;  
CLS Catering